



Le 20 octobre 2017

Monsieur Pierre ABADIE
Vice-Président en charge de la Voirie
Grand Lyon Métropole
20 rue du Lac
69505 LYON Cedex 03

A l'attention de Madame PAGANI

**LRAR
CRAPONNE : Aménagement de la Voie Romaine**

Monsieur le Président,

A la suite de récents contacts avec Monsieur François PASTRÉ, Adjoint à l'urbanisme à Craponne, il apparaît qu'un projet est en cours de lancement par la Métropole concernant l'aménagement de la Voie Romaine et un éventuel raccordement à l'Avenue Pierre Dumond.

Nous sommes donc particulièrement intéressés à connaître les analyses et conclusions des études portant sur l'opportunité du projet, que vous nous annoncez dans votre courrier du 5 janvier 2017 et dont vous précisiez les modalités.

Nous ré-affirmons que ce raccordement conduirait à une dégradation des conditions de vie et de circulation sur l'ensemble de la Voie Romaine, mais plus largement à une dégradation du tissu urbain de Craponne : cela entraînerait une augmentation des transits et, de ce fait, à terme, à plus de circulation sur la Voie Romaine sans diminution de circulation sur l'Avenue Edouard Millaud.

Ce sont au contraire des dispositions limitant les transits qui doivent être prises en matière de circulation pour la commune de Craponne.

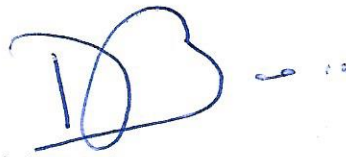
Vous nous avez précisé que l'objectif d'un aménagement de la Voie Romaine était d'améliorer la sécurité des circulations routières et modes doux à l'entrée Ouest de la commune. Une tel projet, pour autant que la sécurité soit réellement en cause aujourd'hui, ne doit pas se faire au détriment des conditions de vie sur la Voie Romaine et les secteurs qu'elle dessert.

Et je souligne à cet égard que la sécurité est particulièrement compromise pour piétons et cyclistes sur la section dite "montée des Amandines", dans sa partie haute. Sur ce secteur, un aménagement de la Voie Romaine est particulièrement urgent (c'est l'objet de notre courrier à monsieur le Maire de Craponne en date de ce 19/10/2017, que je joins à mon envoi).

Aussi, nous demandons à nouveau à Monsieur le Maire de Craponne concertation sur l'opportunité de l'aménagement prévu, ce dont il nous a jusqu'ici donné l'assurance. En premier lieu, il importe que nous ayons communication des études d'opportunité, avant toute phase de présentation de projet.

Je vous demande que cette communication puisse intervenir dans les tout meilleurs délais.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de toute ma considération.



Dominique BOUVIER
Président M2VR

Copie : à Monsieur le Maire de Craponne.

PJ : Courrier du 19/10/2017 à Monsieur le maire de Craponne concernant la section "montée des Amandines"